

*Initiatives parlementaires*

En effet, monsieur le Président, même en 1992, la situation s'est aggravée de plus en plus. Dans *La Presse* du 27 mai dernier, on rapportait que le Canada est le plus gros importateur mondial de déchets toxiques.

[Traduction]

Nous sommes le plus grand importateur de déchets toxiques du monde. Le Canada, qui veut être un chef de file mondial à la conférence de Rio, est aussi le plus grand importateur de déchets toxiques du monde.

[Français]

On disait qu'il recevait 85 p. 100 des déchets dangereux des États-Unis. Ce sont 142 000 tonnes métriques de déchets dangereux qui sont importés au Canada, monsieur le Président, et le Canada en exporte presque autant.

Ainsi, monsieur le Président, près de trois cent mille tonnes de déchets dangereux traversent ainsi la frontière du Canada et des États-Unis.

[Traduction]

Imaginez que 300 000 tonnes de déchets toxiques traversent notre frontière tous les ans! Il n'est pas étonnant que les pompiers canadiens déploient tous leurs efforts pour obtenir une loi qui assurerait que le transport des déchets toxiques soit correctement informatisé. Une telle quantité présente manifestement le risque d'accidents avec de très graves répercussions sur le public.

[Français]

Le Canada est le plus gros commerçant de déchets toxiques. Le hasard a voulu que je puisse débattre de cette motion au moment même où tous les pays du monde se retrouvent à Rio pour tenter de trouver des réponses aux grands problèmes écologiques qui affectent la planète.

[Traduction]

Ce n'est qu'une coïncidence que cette motion soit proposée la semaine où nous commençons la vraie conférence, mais il est aussi vital, avant que nous fassions des sermons et que le premier ministre révèle un autre Plan vert inutile, que nous admettions que le Canada est le premier importateur de déchets toxiques du monde, ce qu'ignorent la plupart des Canadiens.

[Français]

J'espère que les participants à Rio ne connaissent pas ces statistiques parce que le Canada risquerait d'avoir honte. C'est honteux d'avoir le championnat du commer-

ce des déchets dangereux chez nous quand on s'en va prêcher au Tiers monde qu'on veut améliorer les situations outre-mer.

Il y a beaucoup de choses à faire ici, chez nous, monsieur le Président. En effet, il existe toute une industrie qui dépend des déchets dangereux pour prospérer. Une compagnie dans le nord de Montréal, monsieur le Président, fait de la publicité aux États-Unis en disant, et je cite: « . . . qu'elle assumait toute responsabilité dès la réception des déchets. »

Ceci, monsieur le Président, va à l'encontre de toutes les pratiques qui veulent que les producteurs soient responsables de leurs déchets.

[Traduction]

Cela viole le principe fondamental que ceux qui produisent des déchets devraient être responsables de leur élimination.

[Français]

Il y a présentement plus de 1 000 sites où on peut trouver des déchets toxiques au Canada. Plus de 50 de ces sites sont des sites orphelins, c'est-à-dire que personne n'en réclame la responsabilité.

[Traduction]

Il y a 50 dépôts de déchets sans propriétaire connu, il y a 1 000 dépôts de déchets toxiques dans tout le pays, et 50 d'entre eux n'ont aucun responsable connu. On s'en lave les mains.

[Français]

Au Québec, il y a 333 dépotoirs de déchets dangereux.

[Traduction]

Il y a 333 dépôts de déchets toxiques, dont 66 présentent un risque pour la santé.

[Français]

Cela coûterait 500 millions de dollars, monsieur le Président, pour les nettoyer. Alors, pendant que l'on braille ici à la Chambre des communes, à savoir quelles choses doivent être inscrites dans le projet de loi sur les référendums, on se trouve dans une situation où il y a déjà 333 dépotoirs de déchets dangereux, au Québec seulement. Cela représente, à travers le Canada, un coût de 8 milliards de dollars pour nettoyer le millier de sites contaminés à travers le Canada.

[Traduction]

Il faudrait huit milliards de dollars rien que pour les nettoyer.